

POUR CONSTRUIRE UN SYNDICAT FORT ET CHANGER NOS VIES AU TRAVAIL :



- **Je me syndique à la CGT**

pour rejoindre la plus grande force organisée et démocratique de salarié-es et d'agent-es de la fonction publique en France.

- **Je construis et renforce la CGT**

sur mon lieu de travail : je propose l'adhésion à toutes et tous autour de moi pour faire grandir notre force par le nombre.

- **Je participe à la campagne des élections de la fonction publique de décembre 2026**

en pouvant me porter candidat et en faisant voter CGT. Je construis ainsi le rapport de force en rassemblant mes collègues sur nos revendications.

POURQUOI ?



En m'organisant dans mon service, **je crée du lien avec mes collègues et de la solidarité concrète.** Ensemble, nous pouvons peser, faire pression sur l'administration, les employeurs locaux et hospitaliers ainsi que sur le gouvernement. Ensemble, nous pouvons changer les choses, en mieux, car **nos revendications sont légitimes et majoritaires dans la population :**

- **Augmentation des rémunérations :** revalorisation immédiate d'a minima 10 % de la valeur du point d'indice et indexation automatique sur l'évolution des prix à la consommation ;
- **Revalorisation des grilles indiciaires :** plus aucun échelon en dessous du Smic, un vrai déroulement de carrière et une reconnaissance des qualifications, en finir avec les politiques de rémunération par les primes et le mérite ;
- **Baisse du temps de travail et la retraite à 60 ans ;**
- **Égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes** et revalorisation des métiers à prédominance féminine ;
- **Contre la précarité :** un plan de titularisation des contractuel·les recruté·es sur des emplois permanents et une amélioration des droits des non-titulaires ;
- **Pour une fonction publique au service du bien commun :** financement et création de postes statutaires. Rompre avec la politique du chiffre, pour un financement des besoins ;
- **Renforcement du statut général des fonctionnaires** pour garantir leur indépendance et le rôle démocratique de la fonction publique ;
- **Financement des systèmes obligatoires et complémentaires de protection sociale.** Cela passe par l'abrogation de tout jour de carence et la rémunération à 100 % en cas d'arrêts maladie.